

Le Canada Musical.

VOL. 6.]

MONTREAL, 1^{ER} DECEMBRE 1879.

[No. 8.

Le prompt règlement de l'abonnement au "CANADA MUSICAL" pour l'année courante, (Mai 1879-80,) échu le 1er Mai écoulé, nous obligera E. D. C. M.

FESTIVAL GOUNOD A ANVERS.

Cette solennité artistique est et restera l'événement musical le plus brillant de l'année 1879 en Belgique. Rarement, nous n'hésitons pas à le dire, nous avons assisté dans notre pays à une fête plus intéressante et mieux réussie. C'est un succès sur toute la ligne. Parlons-en avec quelques détails.

Et d'abord demandons-nous d'où est venue l'idée de célébrer dans notre métropole commerciale la fête patronymique de l'illustre compositeur Chs Gounod? C'est la conséquence de l'affection véritablement populaire qui entoure le grand maestro dans tous les rangs de la population anversoise. Chacun sait que son *Polyeucte* n'a pas obtenu à Paris un triomphe complet. Le sujet de l'opéra était trop déiste, tranchons le mot, trop chrétien. Voir mourir en scène un martyr de la Foi catholique à une époque comme la nôtre, où le sensualisme trône en maître souverain dans Paris, cela ne pouvait plaire au public de cette ville, et M. Gounod a eu beau y intercaler un ballet des plus provaricateurs, rien n'y a fait. *Polyeucte* n'a été qu'un demi-succès.

Nous ne rappellerons pas dans quelles circonstances l'opéra a été mis en scène à Anvers, ni comment, pour le bonheur des nombreux *dilettanti* que renferme cette cité, le *Néron* de Rubinstein, œuvre à colossales prétentions, mais plus bruyante que mélodique, a fait place à la partition de M. Gounod.

Bornons-nous à constater que le *Polyeucte* a parfaitement réussi sur les bords de l'Escaut, qu'il est parvenu à empoigner les masses, comme on dit en style de grande musique, et que l'auteur s'y est vu acclamé et couronné de lauriers comme il ne l'avait jamais été dans sa propre patrie.

De là, la promesse faite il y a un an, de la part de la Société royale de la Grande-Harmonie d'Anvers, et de celle de la Société de musique, de prêter leur concours complet à un festival que M. Gounod viendrait diriger lui-même et dont la date, d'un avis commun, fut fixée, dix mois d'avance, à la Saint-Charles, 4 du mois de novembre, fête de l'auteur.

Un mot maintenant des organisateurs de la fête. Bien que Bruxelles et Anvers soient distantes à peine d'une heure de chemin de fer, j'étonnerai beaucoup d'habitants de notre capitale en leur apprenant que l'*Harmonie Royale* d'Anvers possède non pas une, mais trois salles de concerts, dont la plus grande surpasse en dimensions toutes celles du pays. Le nombre des sociétaires s'élève à plusieurs milliers, et, ce qui est digne d'éloges; c'est que la politique est exclue de la Société que les locaux d'hiver comme celui d'été cons-

tituent des terrains neutres sur lesquels toutes les opinions peuvent loyalement se donner la main. Bravo, messieurs les Anversois! Que n'en est-il dans toute la Belgique comme chez vous! Vous donnez un grand exemple, sur lequel je serais bien heureux de m'étendre dans cet article, si je ne craignais déjà de l'allonger outre mesure.

L'*Harmonie* d'Anvers, continuant les excellentes traditions musicales Belges de 1830 à 1840, possède encore bon nombre d'amateurs dans les rangs de ses exécutants, pour l'harmonie, pour la symphonie et pour les chœurs. Nommer M. Alphonse Le Maire, son excellent chef d'orchestre, c'est rappeler les nombreuses médailles d'honneur que ses vaillants choristes ont remportées dans les concours d'exécution de France et de Belgique.

Le président de la Société est M. le Notaire D'Hanis, d'Anvers (1). Mais la phalange artistique a son président spécial pour elle, M. Van Hal, l'amateur distingué à qui M. Gounod vient de dédier un *Andante* pour grand orchestre.

À côté des éléments artistiques fournis par la *Société Royale de l'Harmonie* sont venus se grouper ceux organisés par la Société de Musique. La renommée de celle-ci n'est plus à faire. Bruxelles la connaît pour l'avoir entendue et applaudie dans ses murs. A Anvers, depuis plusieurs années, elle a monté des exécutions dont le retentissement s'est fait bien au-delà des frontières de notre Belgique.

Le comité organisateur se composait de M. Charles Gounod, président d'honneur, Mme L. De Wael, présidente, M. Ferd. Van Hal, président, et de six autres membres. Un comité spécial de dames comptait 16 dames et un comité de Messieurs, 19 membres, parmi lesquels MM. Pierre Benoît et Alphonse Le Maire. Ces deux artistes avaient pour répétiteurs, en sous ordre, MM. Gustave Huberti et Henri Possoz.

Voici les noms des solistes :

Soprano Mlle. A. Biemans.

Contralti : Mmes. de Give et Amanda Schmitzler-Selb.

Ténor M. Du Chesne, de l'Opéra-Comique de Paris.

Baryton. M. John Bonhivers.

5 dames pianistes remplaçant les harpistes qui faisaient défaut.

Pianiste accompagnateur : M. Mordach.

Nombre total des sopranos, 176.

Alti : 114.

Tenori : 63.

Bassi : 105.

Premiers violons . 20

Seconds violons . 20.

Violes : 15.

Violoncelles et basses . 30.

Ensemble, avec tous les instruments de bois et de cuivre dont l'énumération serait trop longue, 600 exécutants.